



ORDRE DES
PSYCHOÉDUCATEURS
ET PSYCHOÉDUCATRICES
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

DEMANDE D'ARBITRAGE DES COMPTES

**Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes
des membre de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec
(Ch. C-26, r208.02)**

Veillez remplir ce formulaire

Je, soussigné

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

déclare que

1. Nom du psychoéducateur

Adresse

Ville

Code postal

me réclame (ou refuse de me rembourser) une somme d'argent relativement à des services professionnels.

2. J'annexe à la présente une copie du rapport de conciliation.

3. Je demande l'arbitrage de ce compte en vertu du Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (chapitre C-26, r.208.02).

4. Je m'engage à me soumettre à la procédure prévue à ce règlement et, le cas échéant, à payer au psychoéducateur concerné le montant fixé par la sentence arbitrale.

J'ai signé le _____
(date)

(signature du client)

Retourner ce formulaire dûment rempli et signé ainsi que tous les documents pertinents à votre demande

par courriel à

cashby@ordrepsed.qc.ca

ou par la poste à

**OPPQ
À l'attention de Cynthia Ashby
510- 1600 boul. Henri-Bourassa Ouest
Montréal, Québec H3M 3E2**